

REPUBLIQUE DU BURUNDI
COUR DES COMPTES

RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION DU BUDGET
GENERAL DE L'ETAT, EXERCICE 2007

(période de janvier à octobre 2007)

DELIBERE

La Cour des comptes publie son rapport sur l'état d'exécution du Budget Général de l'Etat de l'exercice 2007 au 31 octobre 2007.

Conformément aux dispositions des articles 2,b et 118, b de la loi n°1/002 du 31 mars 2004 portant création , missions, organisation et fonctionnement de la Cour des comptes, celle-ci, siégeant toutes Chambres Réunies, a adopté le présent rapport .

Etaient présents :

M. Fulgence DWIMA BAKANA, Président de la Cour, Mme Dévote SABUWANKA, Vice Président, MM. Venant NTAKIMAZI, André CIZA, Gabin MUREKAMBANZE, Gabriel SHANO, Léonce SINZINKAYO, Présidents de Chambre, Mmes et MM. Wenceslas BANDYATUYAGA, Célestin NJEBARIKANUYE, Dominique WAKANA, Imelde GAHIRO, Abraham NINKUNZE, Odette NDAYISHIMIYE, Augustin NINGANZA, Réverien NDIKUBWAYO, Conseillers à la Cour.

M. Pax Joyce BIGIRIMANA, Greffier en Chef, a assisté la Cour.

Fait à Bujumbura, le 17 décembre 2007.

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte et objectifs du Budget de l'exercice 2007

Selon la lettre de cadrage du Ministre des Finances, le Budget de l'exercice 2007 devait privilégier les dépenses des secteurs sociaux notamment l'Education et la Santé publique ; la Lutte contre le SIDA ; la réinsertion et le rapatriement des réfugiés, des déplacés et des sinistrés ainsi que les secteurs économiques tels que l'Agriculture, l'Elevage, l'Energie et Mines et les Travaux publics et équipement.

L'hypothèse centrale de projection telle qu'indiquée dans l'exposé des motifs de ce budget était fondée sur :

- le retour définitif de la paix sur tout le territoire ;
- une reprise accrue de la coopération tant bilatérale que multilatérale ;
- une reprise de la croissance de l'économie ;
- une maîtrise de l'inflation ;
- la prise en comptes des axes principaux inscrits dans le CSLP définitif adopté en août 2006.

Pour cela, la stratégie adoptée par les autorités était de :

- consolider la stabilité macroéconomique ;
- combler les retards dans la mise en œuvre de certaines réformes structurelles ;
- poursuivre le renforcement de la gestion des finances publiques et la restructuration du budget ;

Les réformes structurelles étaient orientées vers :

- l'amélioration du climat des affaires ;
- la poursuite des privatisations ;
- la libéralisation de l'économie ;
- le renforcement de la gouvernance.

Dans le programme des réformes économiques soutenu par le FMI, le Burundi devait mettre en œuvre une politique économique allant dans le sens de la réduction des taxes d'entrée pour favoriser la croissance. C'est dans ce contexte qu'en 2007, certaines taxes à l'importation ont été revues à la baisse, tandis que d'autres ont été purement et simplement supprimées, notamment la taxe de service et les taxes sur les denrées alimentaires importées.

Les objectifs fixés par ce budget étaient notamment que :

- les recettes totales atteignent 19,5 % du PIB ;
- le taux de croissance réelle soit de l'ordre de 5 % à 5,5 % ;
- La part des dépenses allouées à la lutte contre la pauvreté augmente ;
- la démobilisation permette de réduire le poids des dépenses de sécurité dans le budget ;
- Le déficit primaire soit de 8,5 % du PIB.

Pour atteindre ces objectifs, certaines mesures devaient être prises, notamment :

- la révision à la baisse de la pression fiscale (suppression ou diminution d'un certain nombre de taxes à l'importation, etc.) ;
- le recouvrement des recettes des exercices antérieurs ;
- le recouvrement des recettes dues à l'Etat par les Entreprises Publiques ;
- la diminution de l'inflation ;
- la maîtrise des exonérations ;
- le respect des critères de performance convenus entre le Gouvernement et le FMI.

Le budget voté présentait un déficit base caisse de **-16.516.555.782 FBU** qui était couvert par un financement intérieur de 25 622 808 754 FBU et un financement extérieur de - 9 106 252 972 FBU. Ce budget se présente comme suit :

Ressources	Prévisions	Charges	Prévisions
Produits fiscaux	184.146.268.602	Salaires/Biens / services	244.178.497.822
Produits non fiscaux	24.862.750.000	Versement d'intérêts	28.782.799.875
Dons courants	109.071.490.000	Dépenses des fonds	3.851.782.680
Dons en capital	110.748.161.820	Dépenses en capital	168.532.145.827
Total ressources	428.828.670.422	Total charges	445.345.226.204
Déficit	16.516.555.782		

Le financement intérieur net était constitué des avances BRB, bons et obligations du trésor (1 668 049 859 FBU), du produit de l'allègement de la dette (29 620 000 000 FBU) déduit du montant des remboursements de la dette intérieure (-5665 941 105 FBU) tandis que le financement extérieur était constitué des tirages sur dette directe (23 199 096 544 FBU) déduit du montant des remboursements de la dette directe (-32 305 349 516 FBU).

1.2. Objet du rapport

Le présent rapport est élaboré pour informer le Parlement sur l'état d'exécution de la loi de finances de l'exercice 2007. Ce dernier pourra ainsi se rendre compte du niveau d'exécution du budget de l'exercice 2007, des performances atteintes, des difficultés rencontrées et des irrégularités jusque-là observées afin d'en tenir compte dans le projet de budget de 2008 qui lui est présenté par le Gouvernement.

Pour la Cour des comptes, il s'agit d'une obligation découlant de sa mission d'information organisée par les articles 2.b et 118.b. de la loi la régissant.

1.3. Démarche méthodologique

En l'absence des rapports trimestriels d'exécution du budget¹, pourtant exigés par la loi, la Cour a dû, pour parvenir à ce rapport, recourir aux données des différents services techniques

¹ Voir l'article 89 de la loi sur la Cour des comptes qui dispose « A la fin de chaque trimestre, les ordonnateurs et les liquidateurs transmettent à la Cour, la situation des recettes perçues et des dépenses engagées. Pour ces dernières, les situations comportent, par imputation budgétaire, le montant des crédits

du Ministère des finances, en l'occurrence, le département des impôts, le département des douanes, le département de la Trésorerie, le département du Budget, Contrôle financier et de la Solde ainsi que celui de la Comptabilité.

Au titre de cette gestion budgétaire, la Cour n'a reçu, du Ministre des finances, qu'un seul rapport pour les deux premiers trimestres (de janvier à juin) sur l'état d'exécution du budget.

La Cour a consulté également l'extrait périodique du Compte IPPTE ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Etant donné qu'il s'agit d'un rapport d'étape qui n'a d'autre fin que d'informer le Parlement de l'état d'exécution du budget de 2007, à la veille du vote du budget de 2008, la Cour s'est limitée à indiquer les niveaux de réalisations par grandes masses en y ajoutant éventuellement des explications là où elle le juge nécessaire.

Il ne s'agit donc pas d'un rapport de contrôle de l'exécution de la loi de finances de l'exercice 2007, qui sera élaboré en vertu de l'article 178 de la Constitution. Ce dernier le sera après le dépôt des comptes de gestion de 2007, en 2008.

Le présent rapport couvre la période de janvier à octobre 2007.

ouverts, celui des engagements, les crédits restants disponibles et le cas échéant, les dépassements avec justification de l'acte qui les a autorisés... ».

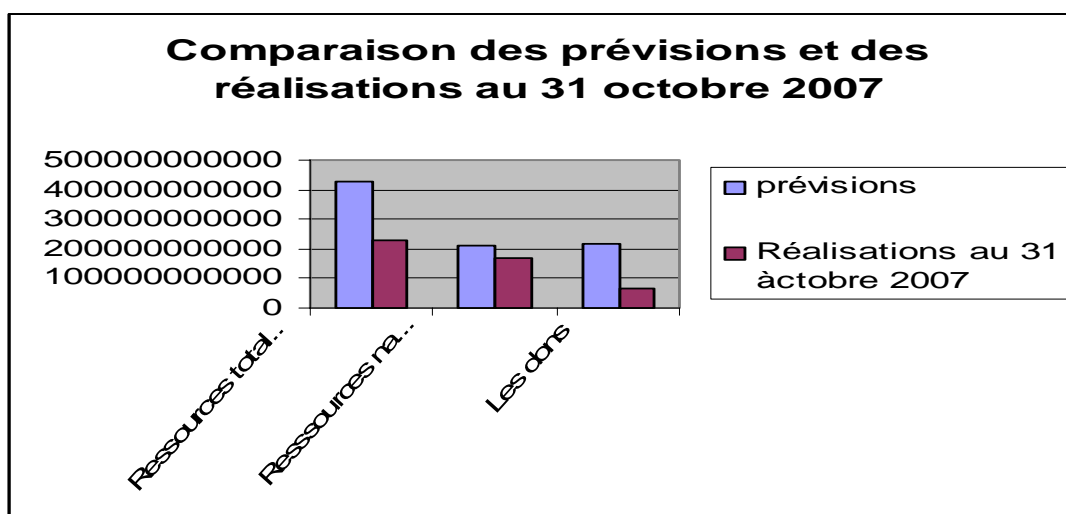
II. LE NIVEAU D'EXECUTION DES RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

Les ressources du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2007 étaient estimées à **428.828.670.422 FBU**. Les réalisations au 31 octobre 2008 s'élèvent à **230.484.688.995 FBU**, soit un **taux d'exécution de 53,7%**. Ces ressources sont réparties comme suit :

Ressources	Prévisions 2007	Réalisations Fin octobre/2007	Taux de réalisation en%
A. Produits fiscaux	184.146.266.602	152.648.925.490	82,9%
Impôts sur les revenus	45.497.994.833	48.109.453.062	105,7%
Impôts sur les biens et services	97.233.909.427	75.723.491.186	77,9%
Impôts sur le commerce extérieur	37.433.287.182	27.079.969.786	72,3%
Impôts sur le patrimoine	0	6.205.306	-
Autres produits fiscaux	3.981.077.160	1.729.806.150	43,5%
Recettes non fiscales	24.862.750.000	14.279.469.565	57,4%
Dividendes	12.120.000.000	9.509.381.730	78,5%
Loyers	1980.000.000	1.485.063.673	75,0%
Droits & Frais administratifs	4.912.750.000	2.370.873.930	48,3%
Amendes/ Pénalités/ confiscations	250.000.000	392.850.709	157,1%
Produits divers non identifiés	5.600.000.000	521.299.523	9,3%
Total des ressources nationales	209.009.018.602	166.928.395.055	79,8%
Total des Dons	219 819 651 820	63.556.293.940	28,9%
Dons courants	109 071 490 000	28.505.248.275	26,1%
Dons en capital	110 748 161 820	35.051.045.665	31,6%
Total des Ressources nationales et Dons	428.828.670.422	230.484.688.995	53,7%

- les ressources nationales (Recettes fiscales et non fiscales) se sont élevées à **166.928.395.055 FBU** par rapport à des prévisions de **209.009.018.602 FBU** soit un taux d'exécution de **79,8 %**.
- Les recettes en dons ne s'élèvent qu'à un montant de **63.556.293.940.FBU** sur des prévisions de **219 819 651 820 FBU**, soit un taux d'exécution de **28,9%**. Cette faible performance due aux questions de bonne gouvernance liées notamment à la vente de l'avion présidentiel FALCON 50 en 2005, du dossier INTERPETROL en 2007 et autres disfonctionnements institutionnels en 2007.

De façon générale, l'exécution des recettes se présentent comme suit :



II.1. Les recettes fiscales.

a. L'impôt sur les revenus des personnes physiques et les sociétés.

12. Les recettes à fin octobre 2007 provenant de l'Impôt sur le revenu, les bénéfices, les gains en capital et les autres produits fiscaux se sont élevés à **48 115 658 368 FBU** soit un taux d'exécution de **105,8 %**. Le tableau ci-dessous indique **la répartition** de ces recettes :

Compte	A. Personnes et Sociétés	Prévu 2007	Réalisé fin oct 2007	Taux d'exécution
71111	Personnes physiques	623 591 135	431 817 081	69,2%
71112	Impôt profes.sur rémun.IPR	13 140 000 000	15 062 582 247	114,6%
71113	Professions libérales	0	0	
	Recettes exercices antérieurs	0	152 508 021	
	S/ total Personnes physiques.	13 763 591 135	15 646 907 349	113,7%
71121	Sociétés	22 430 610 052	22 514 013 010	100,4%
71122	Capitaux mobiliers	3 004 598 808	3 307 049 863	110,1%
	Recettes exercices antérieurs	0	1 392 561 232	
	S/total sociétés	25 435 208 860	27 213 624 105	107,0%
72131	Majoration/Retard	933 316 042	800 815 243	85,8%
71132	Taxe forfaitaire -Impôts	5 365 878 796	4 448 106 365	82,9%
71133	Taxe forfaitaire -douanes	0	0	
	S/total impôt non ventilable	6 299 194 838	5 248 921 608	83,3%
	Total Pers. Phys. +sociétés	45 497 994 833	48 109 453 062	105,7%
	B. Patrimoine			
	Véhicules à moteurs	0	0	
	Bateaux & Embarcations	0	5 480 562	
	Recettes exercices antérieurs	0	724 744	
	Sous total	0	6 205 306	
	Total	45 497 994 833	48 115 658 368	105,8%

L'objectif de **45 497 994 833 FBU** sera largement dépassé au 31/12/2007, ce qui dénote une certaine sous estimation des prévisions.

b. De l'impôt sur les biens et services

13. Les recettes de l'impôt sur les biens et services se sont élevés, à fin octobre 2007 à **75 723 491 186 FBU**, soit un taux d'exécution de **77,9%**.

		Prévu 2007	Réalisé fin oct 2007	
7141	A. Impôts généraux sur B&S			
71411	Taxes sur les transactions	58 927 780 537	48 747 008 377	82,7%
71414	Taxes hôtelière et touristique	500 000 000	0	0,0%
71413	Autres impôts généraux sur B&S	0	20 455 176	
	Recettes exercices antérieurs	0	50 204 989	
	S/tot. Impôts généraux sur B & S	59 427 780 537	48 747 008 377	82,0%
7142	B. Accises (sur consommation)			
71421	Taxe de consom./tabac	2 200 000 000	1 653 618 627	75,2%
71422	Taxe de consom./boissons	34 600 000 000	22 624 374 564	65,4%
71423	Taxe de consom./sucre	0	50	
71424	Taxe de consom./poisson	900 000	792 200	88,0%
71425	Taxe sur abonnés télédistribution	60 000 000	0	0,0%
	Sous total accises	36 860 900 000	24 278 785 441	65,9%
	S/total impôts sur biens&services	96 288 680 537	73 025 793 818	75,8%
7145	B. Permissions d'utilisation de biens			
71451	Véhicules à moteurs (Plaques)	0	96 363 000	
71452	Permis de transport	25 000 000	79 793 971	319,2%
71453	Permis de pêche	1 800 000	1 150 000	63,9%
71454	Permis de port d'armes	0	1 642 000	
71455	Permis de conduire	0	37 950 000	
	Permis de coupe de bois	20 000 000	3 066 154	15,3%
	Permis abattage animaux	1 000 000	1 387 700	138,8%
	Permis de travail	0	116 170 473	
	Permis de sortie bateaux	0	5 480 562	
	Sous total	47 800 000	343 003 860	717,6%
7147	c. Taxes directement affectées			
71471	Fonds de solidarité nationale	0	509 217 689	
71472	Fonds de Dev. Communale	0	4	
71473	Fonds social et culturel	0	1 491 741 317	
71475	Fonds Routier National (Permis)	33 600 000	4 500 000	13,4%
71475	Fonds Routier National (Impôt Véh.)	713 828 890	349 234 498	48,9%
71476	Fonds FAAT	150 000 000	0	0,0%
	Sous total	897 428 890	2 354 693 508	262,4%
	Total/Biens& Services	97 233 909 427	75 723 491 186	77,9%

L'objectif de **97 233 909 427 FBU** sera probablement atteint. Cependant, il existe encore des recettes affectées directement à des fonds spéciaux non prévus au budget, comme le Fonds de solidarité nationale et le Fonds social et culturel.

c. L'impôt sur le commerce extérieur.

14. Les recettes de l'impôt sur commerce extérieur, à fin octobre 2007 se sont élevées à **27 079 969 786 FBU**, soit un taux d'exécution de **72,3%**

7151	A. Droits à l'importation	Prévu 2007	Réalisé 10/2007	Ecart en %
71511	Droits fiscaux à l'importation	33 138 885 656	20 088 458 352	60,6%
71513	Taxes sur colis postaux	1 306 800	1 689 000	129,2%
71515	Taxe de service	0	20 981 801	
71519	Autres droits de douane nca	0	44 900	
	Sous total	33 140 192 456	20 111 174 053	60,7%
7152	B. Taxes à l'exportation			
71521	Sortie café	0	14 525	
71522	Sortie produits végétaux	0	11 150	
71525	Redevance sur minéraux (or)	0	97 497 069	
71526	Droits sur autres produits min.	0	1 840 881	
	Sous total	0	99 363 625	
	Total Entrée+Sortie	33 140 192 456	20 210 537 678	61,0%
7154	C: Bénéfice de change	0	195 400	
7156	<u>D. Autres impôts sur commerce ext.</u>			
72560	Taxe de réexportation	0	16 188 075	
71561	Amendes à l'entrée ou sortie	194 003 201	337 502 535	174,0%
71563	Recettes sur entrepôts SD	58 076 555	25 046 495	43,1%
71564	Redevance sur travaux extr.	1 443 843	3 280 263	227,2%
71565	Taxe de péage route	0	697 764 593	
71566	Ventes de marchandises saisies	31 746 511	615 603	1,9%
71567	Taxe de circulation transfrontalière	349 641 936	306 217 000	87,6%
71568	Droits sur exercices antérieurs	200 000 000	0	0,0%
71569	Autres impôts / le commerce ext.	0	1 018 075	
	S/total	834 912 046	1 387 632 639	166,2%
7157	<u>E. Recettes directement affectées</u>			
71571	Fonds spécial carburant	0	254 697 030	
71572	Fonds routier National/péage	1 035 569 664	909 326 506	87,8%
71573	Fonds routier National/carburant	2 422 613 016	2 814 779 267	116,2%
71574	Fonds stock stratégique	0	1 296 995 315	
71575	Fonds spécial Sucre	0	10	
	Fonds de Développe. Communal	0	4	
	Lutte contre la Fraude	0	2 958 937	
	Redevance informatique	0	202 847 000	
	Sous total	3 458 182 680	5 481 604 069	158,5%
	Total impôt / commerce extérieur	37 433 287 182	27 079 969 786	72,3%

- Les recettes provenant de l'impôt sur le commerce extérieur n'atteindront pas probablement les prévisions.

-Les impôts sur biens et services directement affectés au Fonds Routier National atteindront les prévisions. cependant, il existe encore des recettes directement affectées à des fonds non prévus au budget comme le fonds spécial carburant et le fond stock stratégique, la lutte contre la fraude et la redevance informatique.

Les comptes « Fonds spécial carburant » et le « Fonds stock stratégique » ont été fermés en 2007. Les prélèvements au titre de fonds spécial carburants viennent d'être supprimés dans la nouvelle structure des prix de carburant. Par contre, ceux du fonds stock stratégique ont été maintenus sur le gasoil. Ces recettes devraient désormais, être versées sur le compte du Trésor. Il en est de même des recettes des autres fonds (Fonds de développement communal, fonds de lutte contre la fraude, Redevance informatique). Seul le Fonds routier national devrait subsister comme fonds spécial du trésor.

II.2. Les recettes non fiscales

15. Les produits non fiscaux sont constitués principalement des revenus de la propriété de l'Etat, des droits administratifs, vérification des poids, des amendes, des pénalités, des confiscations ainsi que des produits divers et non identifiés.

		Prévu 2007	Réalisé10/2007	Taux exécution
721	A. revenus de la propriété			
72121	Dividendes de la BRB	8 000 000 000	5 604 516 999	70,1%
72122	<i>Dividendes autres inst. Financ.</i>	0	624 911 686	
72123	<i>Dividendes entrep. non financ.</i>	1 500 000 000	778 215 877	51,9%
72124	Réajustement monétaire	0	0	
72139	Prélèvements sur quasi sociétés	2 620 000 000	2 501 737 168	95,5%
	Sous total intérêts et dividendes	12 120 000 000	9 509 381 730	78,5%
7215	Loyers			
72151	Location de terrains&maisons	180 000 000	625 464 990	347,5%
72152	Produits des carrières	400 000 000	375 873 034	94,0%
72153	Redevances domaniales	1 400 000 000	483 725 649	34,6%
	Sous total	1 980 000 000	1 485 063 673	75,0%
	S/ total revenus de la propriété	14 100 000 000	10 994 445 403	78,0%
	<u>B. Droits& frais administratifs</u>			
	Droits& frais administratifs	4 912 750 000	2 370 873 930	48,3%
	Amendes et confiscations	250 000 000	392 850 709	157,1%
	Sous total	5 162 750 000	2 763 724 639	53,5%
	<u>C.Produits divers et non identifiés</u>			
	Cession véhicules de l'Etat	0		
	Liquidation&Privatisation SPP	5 100 000 000	114 438 957	2,2%
	Autres produits non fiscaux	500 000 000	148 575 509	29,7%
	Sous total	5 600 000 000	263 014 466	4,7%
	Sous total recettes non fiscales	24 862 750 000	14 021 184 508	56,4%

- Le recouvrement des recettes non fiscales n'est pas maîtrisé et aucune codification ni texte unifiant ou régissant ces recettes n'existe en ce qui concerne les relations entre le Département des Recettes Administratives et Portefeuille de l'Etat, le Service Chargé des Entreprises Publiques (SCEP) et le Département de la Comptabilité.
- Les prévisions des recettes ne pourront pas être atteintes vu le taux d'exécution de 56,4%.

II.3. Les dons

a) Les dons courants.

16. Les dons courants proviennent des aides bilatérales et des dons reçus des organisations internationales. Le tableau ci-dessous montre leur répartition.

731	<u>Dons courants</u>	Prévu 2007	Réalisé fin oct 2007	Taux exécution
73111	Aide de la Belgique	2 637 125 000	0	0,00%
73112	Aide de la France	3 270 035 000	0	0,00%
73113	Aide Pays-Bas	10 548 500 000	10 331 579 083	97,94%
73121	Don de la BAD/FAD(PAREG)	10 548 500 000	11 236 865 603	106,53%
73122	Don de l'Union Européenne	24 050 580 000	1 200 445 129	4,99%
73123	Banque Mondiale	58 016 750 000	0	0,00%
7391	Fonds fiduciaire	0	1 045 613 132	
73192	Fonds PPTE	0	4 690 745 328	
	Sous total	109 071 490 000	28 505 248 275	26,13%

Il est probable que les dons n'atteignent même pas 50% des prévisions si les dons courants provenant de la Banque Mondiale ne se matérialisent pas d'ici le 31 décembre 2007.

b) Des dons en capital

17. Les dons en capital (investissements) ne s'élevaient qu'à 35 051 045 665 FBU. Ils se répartissent comme suit :

73121	Aides bilatérales	0	0	
73220	IDA H0330: TWITEZIMBERE II	0	2 541 384 203	
73221	IDA H0760:Démobilisation	10 484 848 153	967 558 041	
73222	IDA/TF053856:Dém.Enfants soldats	0	0	
73223	IDA:Santé Population II	0	0	
73224	FAD: Dons projets (réinsertion)		34 327 316	
73225	FAD: Renforcement Capacités		470 835 192	
	FAD: Réformes économiques		209 279 622	
73227	IDA/GEF:PRASAB TF53661-BU	11 769 198 233		
73228	IDA/ H1170:PRASAB/Am.terres	1 706 231 350	5 370 716 164	
	IDA:PRASAP Multiac.53661 Bur.Agrc.		1 107 603 083	
73229	Multi account/Emergency Démob.	28 803 815 468	0	
	Multiaccount 52438:capacity building		0	
	WBTF Account 52963-IDFBurundi Reform		0	
73230	Projet PARAFE	346 405 358	0	

73231	Appui au Développement social		0	
73232	Appui aux Forces de sécurité		0	
73233	Appui à l'enseignement de base		0	
73234	Renforcement des capacités		0	
73235	FAD: DGHER		0	
73236	Account H198 Projet PTPCE	450 000 000	7 776 754 798	
73237	Projet ABUTIP	19 016 820 000	109 703 516	
73238	Route Kirundo-Kigali	1 626 102 800	0	
73239	Réformes économiques compte 57617	36 544 740 458	10 135 941 000	
73290	Autres dons en capital nca		0	
	IDF : Burundi Reform&Modern.		128 896 707	
	KFW Projet sectoriel Santé		100 310 116	
	KFW Alimentation eau potable		1 038 923 937	
	KFW programme eau		1 094 484 665	
	KFW programme réintégration		2 322 794 693	
	KFW Etudes et experts		120 455 341	
	KFW Infrastructures rurales/Ruyigi		1 291 843 826	
	KFW BNDE		68 354 875	
	Q494: community and social Development		140 871 187	
	Q 5300: Education support project		20 007 383	
	JPN account 565000 community support		0	
	Sous total	110 748 161 820	35 051 045 665	31,6%

La situation en ce qui concerne les dons en capital n'est pas encore maîtrisée. Les données sont éparées et aucun service ne semble se préoccuper de leur centralisation.

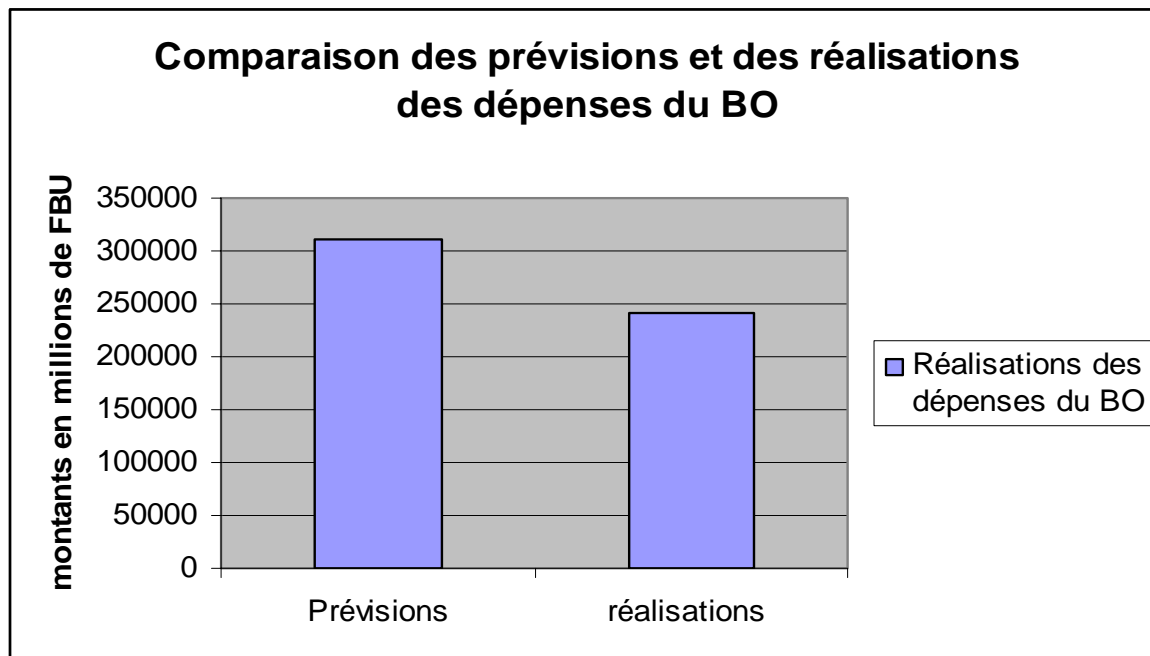
III. LES REALISATIONS DES DEPENSES**III.1. L'exécution du BO**

Selon les données du département du Budget, Contrôle financier et de la Solde sur l'exécution du Budget Ordinaire suivant la classification économique, les engagements au 31 octobre 2007, s'élèvent à **241 308 805 200 FBU** sur des prévisions de **310 932 588 318 FBU**, soit un taux de réalisation de **77,61 %**. Ci- après le tableau récapitulatif des engagements par grandes masses :

N° compte	Nature de la dépense	crédits accordés	Engagements déjà effectués	Taux
16	Emprunts au titre de la dette intérieure	5 665 941 105	4 500 625 232	79,4%
161	Banque centrale	1 067 087 242	322 684 081	30,2%
164	Sociétés non financières	116 906 117	116 906 117	100,0%
168	Arriérés de la dette intérieure capital	4 481 947 746	4 061 035 034	90,6 %
17	Emprunts au titre de la dette extérieure	31 805 349 516	23 385 946 883	73,5%
172	Crédits de développement	24 540 443 556	18 430 579 030	75,1%
173	Crédits rétrocédés	7 264 905 960	4 955 367 853	68,2%
61	Rémunérations salaires	122 514 586 357	94 916 062 175	77,5%
611	Rémunérations des sous statuts	71 279 442 102	54 888 687 209	77,0%
612	Rémunération des sous contrats	32 584 888 057	27 756 455 521	85,2%
613	Vacataires, journaliers et occasionnels	374 399 050	264 337 600	70,6%
614	Indemnités particulières	2 539 600 322	2 125 164 188	83,7%
616	Contributions sociales	8 300 970 146	6 394 825 538	77,0%
619	Autres rémunérations des salaires	7 435 286 680	4 486 592 119	60,3%
62	Autres biens et services	67 805 555 731	51 404 634 402	75,8%
621	Acquisitions des biens et fournitures	6 990 952 686	4 140 668 921	59,2%
622	Intrants et fournitures techniques	33 815 745 527	24 527 230 887	72,5%
623	Contrats de services et abonnements	1 346 009 190	951 172 364	70,7%
624	Locations	10 061 414 617	8 850 325 931	88,0%
625	Entretien et réparations	4 029 313 968	3 540 116 464	87,9%
626	Assurances	252 882 849	75 667 824	29,9%
627	Frais mission, contact, intendance, réception	6 105 400 244	5 558 788 659	91,0%
628	honoraires et frais d'actes	556 000 000	554 200 561	99,7%
629	Assistance technique	4 647 836 550	3 206 462 791	69,0%
64	Intérêts	28 382 799 875	23 654 040 859	83,3%
641	Intérêts aux non résidents	10 727 385 110	9 976 178 374	93,0%
642	Intérêts aux résidents autres que les AP	17 655 414 765	13 677 862 485	77,5%
66	Contributions et subsides	46 854 062 619	36 300 782 509	77,5%
662	Contribution organisations internationales	1 862 157 906	1 235 093 978	66,3%
663	Transferts courants aux ménages	16 605 223 170	12 101 352 400	72,9%
664	Allocation aux frais de fonctionnement	23 862 305 167	19 196 205 835	80,4%
668	Subsides	4 524 376 376	3 768 130 296	83,3%
67	Prestations sociales	692 783 981	735 897 585	106,2%
68	Autres charges	7 211 509 134	6 410 815 555	88,9%
682	Charges exceptionnelles	442 000 000	268 801 212	60,8%
683	Arriérés sur exercices antérieurs	4 307 354 544	3 713 783 440	86,2%
689	Imprévus	2 462 154 590	2 428 230 903	98,6%
	Total	310 932 588 318	241 308 805 200	77,6%

Comme le montre le tableau ci-dessus, le niveau moyen d'exécution des dépenses sur la période de 10 mois est de **77,6 %**.

Le graphique suivant illustre les réalisations de ces dépenses du budget ordinaire :



a) Remboursements des emprunts au titre de la dette intérieure

Les prévisions des dépenses au titre de remboursement de la dette intérieure estimées à - 5 665 941 105 FBUs sont réalisées à 79,4 %, soit un montant de 4 500 625 232 FBUs. Cette rubrique est constituée des remboursements des avances spéciales de la BRB (**0 FBUs**), des remboursements des bons d'investissements (**322 684 081 FBUs**), des remboursements au titre d'emprunts auprès des sociétés non financières en l'occurrence « Crédit Toyota » (**116 906 117 FBUs**) ainsi que des remboursements des avances ordinaires et extraordinaires consolidées (**4 061 035 034 FBUs**).

b) Remboursements des emprunts au titre de la dette extérieure

Les prévisions des remboursements des emprunts au titre de la dette extérieure prévu pour un montant de **31 805 349 516 FBUs** (remboursement dette directe : 24 540 443 556 FBUs² et remboursements emprunts extérieurs garantis : 7 264 905 960 FBUs) sont exécutés à **73,5 %**, soit **23 385 946 883 FBUs**, pour des montants respectifs de 18 430 579 030 FBUs et 4 955 367 853 FBUs. Ces dépenses concernent les remboursements des crédits de développement dans le cadre des différents projets ainsi que des crédits rétrocédés.

² Le département du Budget mentionne un montant de 24 540 443 556 FBUs alors la loi n°1/38 du 30 décembre 2006 portant fixation du Budget Général de la République du Burundi pour l'exercice 2007 indique un montant de 25 040 443 556 FBUs, soit une différence d'un montant de 500 000 000 FBUs.

c) Salaires

Les dépenses relatives aux paiements des salaires prévues pour un montant de **122 514 586 357 FBU** par le Budget sont, au 31 octobre 2007, exécutées à **77,5 %**, soit des engagements d'un montant de **94 916 062 175 FBU**. Ces dépenses se présentent comme suit :

61	Rémunérations salaires	122 514 586 357	94 916 062 175	77,5%
611	Rémunérations des sous statuts	71 279 442 102	54 888 687 209	77,0%
612	Rémunération des sous contrats	32 584 888 057	27 756 455 521	85,2%
613	Vacataires, journalier et occasionnels	374 399 050	264 337 600	70,6%
614	Indemnités particulières	2 539 600 322	2 125 164 188	83,7%
616	Contributions sociales	8 300 970 146	6 394 825 538	77,0%
619	Autres rémunérations des salaires	7 435 286 680	4 486 592 119	60,3%

d) Les dépenses des biens et services

Les réalisations des dépenses relatives aux biens et services s'élèvent à **51 404 634 402 FBU** sur des prévisions d'un montant de **67 805 555 731 FBU**, soit un taux d'exécution de **75,8 %**. Certaines de ces dépenses connaissent déjà des réalisations de plus de 90 % (les lignes des frais de missions, contact, intendance et réception ainsi que la ligne des honoraires et frais d'actes). D'autres lignes connaissent un taux de réalisation trop bas (les lignes « acquisition des biens et fournitures » (59,2 %), « les lignes assistances techniques » (69 %)).

La rubrique acquisition de biens et services est constituée des dépenses pour l'achat de petits matériels (1 034 278 109 FBU), des fournitures d'eau et d'électricité (1 028 445 745 FBU), des carburants et lubrifiants pour véhicules (1 845 420 955 FBU) ainsi que des autres biens et fournitures (232 524 112 FBU).

Les intrants et fournitures techniques dont les réalisations s'élèvent 24 527 230 887 FBU sur des prévisions de 33 815 745 527 FBU, sont dominés par des fournitures techniques des forces armées (14 439 825 284 FBU) et celles de la Police Nationale (7 683 473 194 FBU).

Les dépenses relatives aux contrats de services et abonnements sont déjà exécutées à 70,7 %, soit 951 172 364 FBU sur des prévisions d'un montant de 1 346 009 190 FBU.

Les dépenses de locations estimées à 9 969 214 617³FBU dans le Budget de 2007 connaissent des réalisations de 88,0 %, soit 8 850 325 931 FBU. La projection de ces dépenses jusqu'au 31 décembre montre que ces dépenses pourront atteindre près de 10 620 millions de FBU, soit un dépassement de près de 651 millions de FBU.

Les entretiens et réparations concernent des entretiens et des réparations des bâtiments (248 179 032 FBU), les entretiens et réparations du charroi (2 645 704 664 FBU), les entretiens et réparations des avions officiels (183 573 263 FBU), des entretiens des autres équipements (269 778 260 FBU) et des autres entretiens et réparations nca (192 881 245 FBU).

³ Le document du Département du Budget Contrôle Financier et de la Solde renseigne un montant de 10 061 414 617 FBU, soit une différence d'un montant de 92 200 000 FBU.

Sur des prévisions de 4 029 313 968 FBU, les réalisations au 31 octobre s'élèvent à 3 540 116 464 FBU, soit un taux d'exécution de 87,96 %. La projection de ces dépenses jusqu'à la fin de l'année s'élèvent à près de 4 248 millions de FBU, soit un dépassement de 220 millions de FBU.

Les prévisions des dépenses au titre d'assurances s'élevaient à 252 882 849 FBU et ont été réalisées jusqu'à 29,92 %, soit 75 667 824 FBU.

Pour ce qui est des frais de mission, de contact, d'intendance et d'honoraires, les réalisations atteignent **5 558 788 659 FBU** sur des prévisions de **6 105 400 255 FBU**, soit un taux d'exécution de 91,1 %.

Il importe de signaler, pour cette rubrique, que la loi de finances portant sur le budget de l'exercice 2007 avait accordée un montant de 4 975 545 580 FBU mais que par suite à des virements effectués en faveur de cette ligne, les engagements atteignent au 31 octobre 2007 un montant de 6 105 400 255 FBU.

Ces frais sont répartis comme suit :

Nature de la dépense	Crédits accordés	Engagements effectués	Taux
Missions officielles à l'étranger	4 215 000 000	3 973 877 525	94,28%
Autres missions officielles	80 000 000	78 378 966	97,97%
Frais de mission à l'intérieur	713 850 344	620 675 909	86,95%
Frais de logement des invités de l'Etat	33 000 000	27 500 000	83,33%
Frais de réception, conférence, et sommets	370 550 000	303 916 142	82,02%
Frais de contact	344 000 000	281 973 967	81,97%
Frais d'intendance	294 000 000	245 000 000	83,33%
Autres frais de missions, contact et réception	55 000 000	27 466 150	49,94%
Total	6 105 400 344	5 558 788 659	91,05%

Les honoraires et frais d'actes relatifs aux frais d'avocats et du contentieux ont été exécutés à 99,7 %, soit 554 200 561 FBU sur des prévisions de 55 000 000 FBU.

Les dépenses effectuées au titre d'assistance technique en appui institutionnel ont été exécutées à 68,99 %, soit un montant de 3 206 462 791 FBU sur des prévisions de 4 647 836 550 FBU.

e) Les paiements d'intérêts

Le tableau suivant montre l'exécution des dépenses relatives aux paiements des intérêts.

Nature de la dépense	crédits accordés	Engagements	Taux d'exécution
Intérêts aux non résidents	10 727 385 110	9 976 178 374	93,0%
Intérêts aux résidents autres que les AP	17 655 414 765	13 677 862 485	77,5%
Intérêts certificats du trésor	4 160 000 000	2 279 180 974	54,8%
Intérêts avances extraordinaires et ordinaires consolidées	13 020 596 980	11 107 062 351	85,3%
Autres intérêts aux résidents	474 817 785	291 619 160	61,4%
Total	46 038 214 640	37 331 903 344	81,1%

Le paiement des intérêts aux non résidents atteint déjà un taux de 93,0 % tandis que ceux payés aux résidents connaissent un taux de 77,5 %. Ces derniers sont constitués des remboursements des intérêts sur certificats du trésor (2 279 180 974 FBU), des intérêts sur avances extraordinaires et ordinaires consolidées (11 107 062 351 FBU) ainsi que les autres intérêts (291 619 160 FBU).

f) Contributions et subsides

Cette rubrique comprend les contributions aux organisations internationales, les transferts courants aux ménages, les allocations aux frais de fonctionnement ainsi que les subsides.

66	Contributions et subsides	46 854 062 619	36 300 782 509	77,5%
662	Contribution organisations internationales	1 862 157 906	1 235 093 978	66,3%
663	Transferts courants aux ménages	16 605 223 170	12 101 352 400	72,9%
664	Allocation aux frais de fonctionnement	23 862 305 167	19 196 205 835	80,4%
668	Subsides	4 524 376 376	3 768 130 296	83,3%

Les dépenses relatives aux organisations internationales concernent les contributions aux organisations africaines ainsi qu'aux autres organisations internationales.

Les transferts courants aux ménages concernent les bourses accordées aux étudiants et stagiaires, les frais de scolarité, les frais d'entretien des élèves, des hospitalisés et des indigents, les fonds d'assistance sociale ainsi que les autres transferts courants aux ménages nca.

Les allocations aux frais de fonctionnement comprennent les allocations aux frais de fonctionnement des services publics, des Administrations personnalisées ainsi que des projets.

Les subsides quant à elles sont celles accordées aux EPA.

g) Les prestations de services

Cette rubrique connaît un taux d'exécution de 106,22 %, soit 735 897 585 FBU, sur des prévisions de 692 783 981 FBU. Une projection jusqu' à la fin du mois de décembre montre qu'il y aura un dépassement de près de **190 millions de FBU**, soit des réalisations de 883 millions de FBU. Cette rubrique comprend des paiements au titre de retraite des anciens agents de l'Etat ainsi que celles des anciens Chefs et sous Chefs.

h) Les autres charges

Les autres charges comprennent « les autres charges exceptionnelles », « les arriérés sur exercices antérieurs » ainsi que les imprévus. Le tableau suivant montre leur niveau d'exécution :

68	Autres charges	7 211 509 134	6 410 815 555	88,9%
682	Charges exceptionnelles	442 000 000	268 801 212	60,8%
683	Arriérés sur exercices antérieurs	4 307 354 544	3 713 783 440	86,2%
689	Imprévus	2 462 154 590	2 428 230 903	98,6%
	Total	310 932 588 318	241 308 805 200	77,6%

Comme le montre ce tableau ci-dessus, le niveau moyen d'exécution de ces dépenses s'élève à 88,9 %.

Les dépenses effectuées au titre des imprévus étaient de 98,6 % au 31 octobre 2007. Ces dépenses atteignaient 5 014 344 736 FBU au 12 décembre 2007. Il importe cependant de signaler que cette ligne des imprévus sert comme ligne de transit ou de passage dans la mesure où les virements tirés sur certaines lignes au profit des autres lignes transitent sur la ligne des imprévus, ce qui risque, si on ne fait pas attention, de faire croire que tous les crédits qui y passent ont été utilisés par cette ligne.

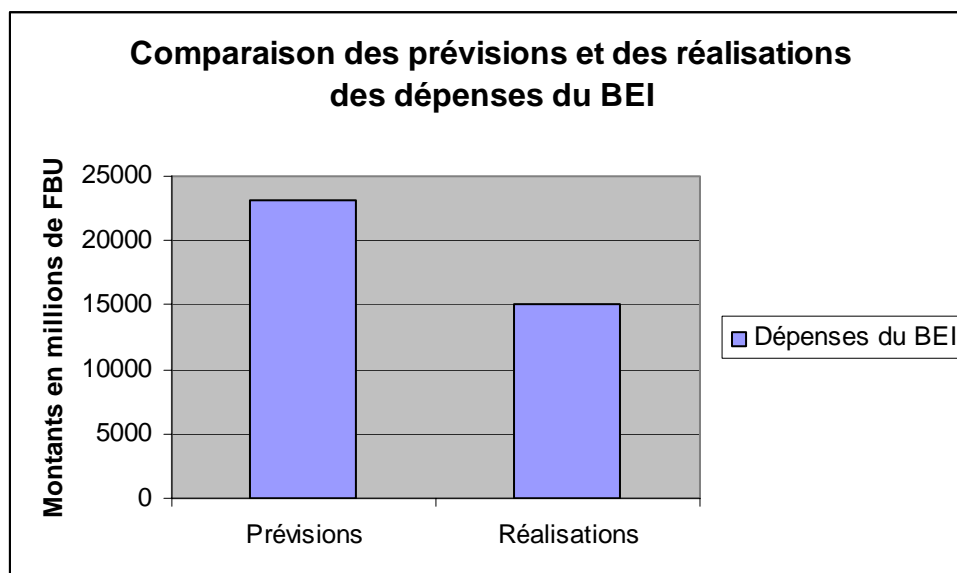
III.2. L'exécution du BEI sur ressources nationales

Selon les données du département du Budget, Contrôle financier et de la Solde sur l'exécution du Budget extraordinaire et d'investissement suivant la classification économiques, les engagements s'élèvent à 24 493 911 996 FBU sur des prévisions de 36 984 887 463 FBU, soit un taux de réalisation de 66,2 %. Ci- après le tableau récapitulatif des engagements par grandes masses :

Compte	Nature de la dépense	crédits accordés 2007	Engagements octobre 2007	Taux
21	Immobilisations	28 122 425 180	18 698 034 018	66,5%
211	Bâtiments et structures	23 151 304 468	15 055 454 560	65,0%
212	machines et équipements	4 971 120 712	3 642 579 458	73,3%
24	Actifs non produits	50 678 760	50 678 760	100,0%
244	Frais et valeurs incorporels immobilisés	50 678 760	50 678 760	100,0%
27	Subvention en capital	8 811 783 523	5 745 199 218	65,2%
274	Allocations pour projets de développement	7 136 827 883	4 763 565 029	66,7%
276	Allocations sur dons ext. aux projets de dvlpt.	1 284 840 000	698 534 656	54,4%
278	Arriérés BEI	390 115 640	283 099 533	72,6%
	Total	36 984 887 463	24 493 911 996	66,2%

Comme le montre le tableau ci-dessus les dépenses effectuées au titre du budget extraordinaire et d'investissement connaissent un taux d'exécution de 66,2 %. Au même rythme, l'exécution de ces dépenses s'élèverait à 79,4 % à la fin de l'année. Il s'agit des dépenses du BEI sur les ressources nationales.

Le graphique suivant illustre ces réalisations :



Ces dépenses comprennent les immobilisations (les logements, les bâtiments non résidentiels, les voies, les réseaux, aéroports, les bâtiments structurels et militaires, les autres bâtiments et structures), les machines et équipements (matériel de transport, le mobilier et équipement de logement, le mobilier et équipements de bureau, les machines et matériels techniques, le matériel de transport, machines et équipements militaires, les autres machines et équipements).

Les immobilisations sont réparties comme suit :

nature de la dépense	crédits accordés	engagements effectués	Taux
Logements	200 000 000	150 000 000	75,00%
Bâtiments non résidentiels	15 623 304 468	13 167 697 433	84,28%
Voies	1 230 000 000	117 200 252	9,53%
réseaux	3 540 000 000	807 508 290	22,81%
Aéroports	268 000 000	56 956 144	21,25%
Bâtiments structurels militaires	499 000 000	79 728 130	15,98%
Autres bâtiments et structurels	1 791 000 000	676 374 311	37,77%
Total	23 151 304 468	15 055 464 560	65,03%

On voit à travers ce tableau que certaines lignes connaissent des taux d'exécution trop bas au moment où d'autres atteignent un taux d'exécution de plus de 80 %.

Les actifs non produits concernent des frais de gros entretien. Les crédits alloués à cette ligne ont été totalement consommés.

Les subventions en capital connaissent un taux d'exécution de 65,2 % et concernent les allocations aux projets de développement aux services publics, les allocations pour projets de développement aux Administrations personnalisées, les allocations aux projets de développements ainsi que les allocations pour projets de développement aux fonds.

Les allocations sur dons extérieurs aux projets de développement connaissent un taux d'exécution de 54,37 %, soit des réalisations de 698 534 656 FBU sur des prévisions de 1 284 840 000 FBU.

III .3. Le financement de l'équilibre du budget

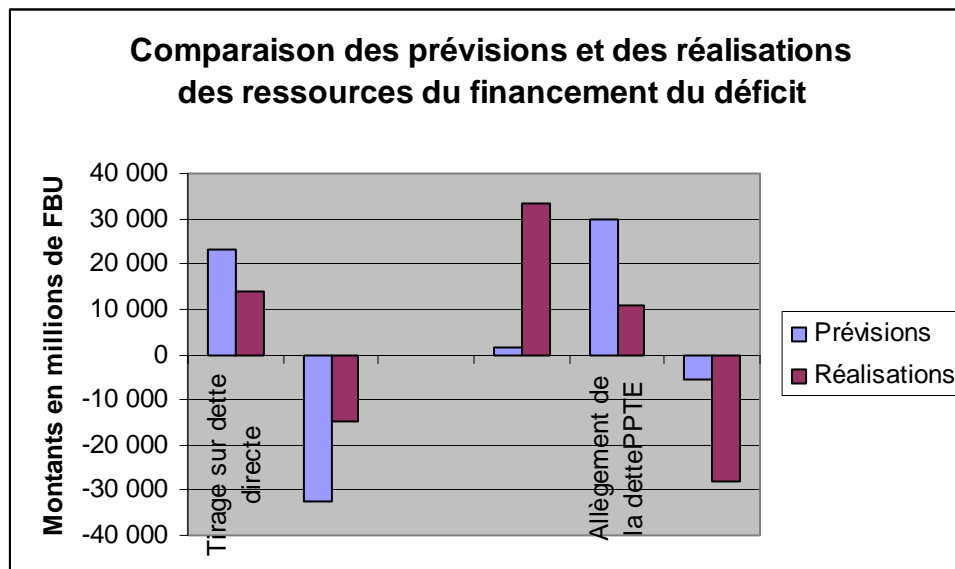
Etant donné que les recettes courantes et les dons ne parviennent pas toujours à couvrir toutes les dépenses du budget, un financement aussi bien intérieur qu'extérieur s'avère toujours nécessaires.

C'est ainsi que dans le cadre du budget 2007, un déficit base caisse d'un montant de 16 516 555 782 FBU devrait être couvert par un financement intérieur net de 25 622 808 754 FBU et un financement extérieur de -9 106 252 972 FBU.

Le tableau suivant montre les prévisions du financement du déficit :

Libellé	Prévisions	Réalisations	Ecart
Financement extérieur (I)	-9 106 252 972	-1 123 184 111	7 983 068 861
Tirages sur dette directe	23 199 096 544	13 773 004 174	-9 426 092 370
Remboursement de la dette directe	-32 305 349 516	-14 896 188 285	17 409 161 231
Financement intérieur (II)	25 622 808 754	16 325 354 106	-9 297 454 648
avances BRB, bons, obligations du trésor	1 668 049 859	33 570 872 994	31 902 823 135
Allègement de la dette PPTE	29 620 700 000	10 728 680 030	-18 892 019 970
remboursement dette intérieure	-5 665 941 105	-27 974 198 918	-22 308 257 813
Total financement (I) + (II)	16 516 555 782	15 202 169 995	-1 314 385 787

Le graphique suivant illustre ces réalisations :



Les prévisions portaient les tirages directs à **23 199 096 544 FBU**. Les réalisations au 31 octobre 2007 selon les données récoltées au Département de la Trésorerie s'élèvent à **13 773 004 174 FBU**, soit un taux d'exécution de **59,4 %**. Ces tirages sont répartis comme suit :

Accord de crédit	Prévisions	DEV	Tirages en devises	C/V en FBU
IDA 3460/BU TP et Création Emplois		DTS	347 494,27	482 632 897
IDA 3684/BU Multisectoriel VIH/SIDA		DTS	2 826 005,18	4 629 656 061
IDA 3852/BU Projet PAGE		DTS	53 000,00	84 598 642
IDA 3574/BU Entretien Routier		DTS	3 403 448,61	5 494 807 367
IDA 34951/BU Facilitation Com.Régional		DTS	0,00	0
S/total IDA			6 629 948,06	10 691 694 967
FIDA 229 Développement rural/Bututsi		DTS	49 671,33	80 821 458
FIDA 635 Progr. Transitoire de reconstr.		DTS	81 170,13	128 895 707
S/total FIDA			130 841,46	209 717 165
FAD Projet Agro-pastoral Bututsi		UC	816 817,87	1 611 288 121
FAD Projet PRODAP		UC	0,00	0
FAD projet multisectoriel		UC	21 617,11	34 327 316
S/total FAD			838 434,98	1 645 615 437
Autres accords de crédit				
OPEP Importation de produits pétroliers		\$	1 166 553	1 225 976 605
S/total autres crédits			1 166 553	1 225 976 605
TOTAL TIRAGES				13 773 004 174

Outre que cette faible performance aggrave le déficit, il révèle également l'incapacité du pays à réaliser et atteindre les objectifs fixés et financés à travers les différents projets.

Pour ce qui est du remboursement de la dette directe, la loi de finances initiale avait prévu un montant de **32 305 349 516 FBU**. Au 31 octobre les réalisations n'étaient que de **14 896 188 285 FBU**, selon les données du Département de la trésorerie, soit un taux d'exécution de **46,1 %**.

La Cour trouve que ce taux est trop bas et rappelle que cela pose problèmes dans la mesure, où aujourd'hui, le non paiement d'une échéance de la dette extérieure se répercute directement sur le fonctionnement des autres services bénéficiant des fonds IPPTE.

Concernant les avances de la BRB et les bons et obligations du Trésor, le Budget de 2007 ne prévoyait qu'un montant de 1 668 049 859 FBU, mais au 20 juin 2007, l'encours des avances de la BRB s'élevait déjà à **33 570 872 994 FBU**. Ces avances représentent des facilités que la BRB accorde à l'Etat au titre d'avances automatiques. Le remboursement s'opère automatiquement chaque fois que la trésorerie le permet où à l'occasion d'un encaissement d'un appui budgétaire.

Les prévisions des fonds provenant de l'allègement de la dette étaient estimées à 29 620 000 000 FBU. Au 31 octobre, le Département de la Trésorerie renseigne un montant de recettes enregistrées de **10 728 680 030 FBU**, soit un taux de réalisation de 36,2 %. Cette situation est troublante dans la mesure où certaines activités, au niveau de certains ministères avaient été prévues pour être financées sur ces fonds vont s'arrêter. On note cependant que plusieurs OV de 2006 ont été exécutés en 2007, ce qui porte les recettes IPPTE à un montant satisfaisant de près de 26 milliards de FBU au 31 octobre 2007.

Pour ce qui est du remboursement de la dette intérieure, le montant prévu de 5,6 milliards a été fortement dépassé puisque, selon les données du Département de la Trésorerie le remboursement de la dette intérieure totalisait un montant de 27,9 milliards de FBU. Ces remboursements sont constitués, pour le gros, des débits d'office enregistrés sur le Compte du Trésor (1101/001) sans passer par la chaîne de la dépense. A titre exemplatif, nous indiquons les montants suivants :

- les intérêts sur avances de l'Etat : 12 209 291 100 FBU ;
- les remboursements des tranches échues : 4 664 035 037 FBU ;
- les billets à ordre⁴ en faveur de INTERPETROL : 8 729 796 335 FBU ;
- les remboursements des véhicules des parlementaires : 135 837 967 FBU.

La Cour signale que ces dépenses peuvent comporter des irrégularités dans la mesure où leur exécution découle de la seule décision Ministre des Finances. Elles sont exécutées à leur échéance et leur contrôle n'est toujours pas facile dans la mesure où elles sont renseignées après coup.

⁴ Trois billets à ordre ont été émis en faveur de la société INTERPETROL. Il s'agit des billets suivants :

- billet à ordre n°03/BO/2007 : 1 729 796 335 FBU ;
- billet à ordre n°02/BO/2007 : 3 000 000 000 FBU ;
- billet à ordre n°01/ BO/2007 : 4 000 000 000 FBU.

Les fonds PPTE

Le Département et la Trésorerie renseignent un montant de 10 728 680 030 FBU au titre de réalisations des dépenses IPPTE. L'extrait de la BRB renseigne des montants portés au crédit du compte IPPTE qui s'élèvent à **36 171 825 465 FBU**. Pour une bonne partie, il s'agit pour le Département de la Trésorerie, des OV de 2006, mais exécutés en 2007 par la BRB.

Sources de Financement	Prévision 2007	Réalisations octobre 2007	Taux d'exécution
IDA		7.997.162.714	
FAD		2.553.838.886	
CEE		177.678.430	
Total	29.620.700.000	10.728.680.030	36,2%

Selon l'extrait périodique de la BRB, le compte 1101/097 se présente comme suit :

Solde initial	Encaissement	décaissement	Solde final
6 208 234 476	37 077 218 626	26 393 907 576	16 891 545 526

Les dépenses réellement effectuées sur le compte IPPTE s'élèvent **26 393 907 576 FBU**.

III.4. Les dépenses hors budgets

Des dépenses hors budget et ou en dépassement des crédits accordés ont été effectués. Ce sont notamment :

- des paiements effectués en faveur de la société INTERPETROL et qui ont émargé sur le Compte Général du Trésor ;
- des dépassements constatés sur certaines lignes par le biais des virements de crédits notamment en faveur du Service National des Renseignements, la Brigade Spéciale Anti-Corruption, l'Inspection Générale de l'Etat, etc.

III.5. Les dépenses sur les comptes extrabudgétaires

La création des comptes extrabudgétaires et leur utilisation violent la Constitution (article 162), la loi de finances (article 4), la loi du 19 mars 1964 portant règlement sur la comptabilité publique de l'Etat (article 2) et le décret n°100/159 du 19 novembre 1990 portant nomenclature générale et codification fonctionnelle, économique, administrative et comptable des charges du budget de fonctionnement de l'Etat et des opérations financières au budget rattachées au Budget Général de l'Etat (article 9) . Ces comptes devraient être fermés, leurs soldes transférés sur le Compte Général du Trésor.

Au mois de mai 2007, une quarantaine de comptes, extrabudgétaires ont été soldés en faveur d'un autre compte, lui aussi extra budgétaire (compte 1110/088 : droits d'administration et des dossiers). Un paiement en faveur de la société INTERPETROL pour un montant de 8 675 336 281 FBU a été débité sur ce compte au profit du compte de cette société ouvert à la BCB.

D'autres dépenses ont émarginé sur ces mêmes comptes extrabudgétaires et sur d'autres comptes de même nature.

IV. LES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS.

1. la gestion budgétaire de l'exercice 2007 a été handicapée par les faits suivants :

- l'absence d'un règlement définitif rapide du dossier de l'avion présidentiel FALCON 50 ;
- l'affaire INTERPETROL ;
- les dysfonctionnements institutionnels observés au cours de l'année.

Ils ont eu pour effet le non décaissement des fonds promis par les bailleurs.

2. L'absence de révision budgétaire a eu pour conséquences des dépassements budgétaires et des dépenses non autorisés par le Budget.

3. En comparant les prévisions de l'année et les résultats atteints au 31 octobre 2007, le niveau moyen d'exécution des ressources totales est **de 53,7 %**, soit 79,8 pour les ressources nationales et **28,9 %** sur les dons. La performance relative observée au niveau des réalisations des ressources nationales correspond plus ou moins au taux d'inflation de l'année et non aux efforts de recouvrement.

4. L'exécution des dépenses courantes a été de **77,61 %**. En effet, sur des prévisions de 310 932 588 318 FBU, les réalisations s'élèvent à 241 308 805 200 FBU.

5. L'exécution des dépenses en capital sur ressources nationales a été de **66,2 %**, soit des réalisations de 24 493 911 996 FBU sur des prévisions de 36 984 887 463 FBU.

6. La loi de finances prévoyait un financement d'un montant de 16 516 555 782 FBU pour couvrir le besoin de financement du même montant. Les réalisations au 31 octobre s'élèvent déjà à 15 202 169 995 FBU, soit **92 %**.

. Plusieurs opérations de dépenses émarginent sur le compte du trésor suivant la procédure de débits d'offices, c'est-à-dire sans passer par la chaîne de la dépense. Il s'agit notamment des montants suivants :

- | | |
|---|------------------------|
| - les intérêts sur avances de l'Etat | : 12 209 291 100 FBU ; |
| - les remboursements des tranches échues | : 4 664 035 037 FBU ; |
| - les billets à ordre ⁵ en faveur de INTERPETROL | : 8 729 796 335 FBU ; |
| - les remboursements des véhicules des parlementaires | : 135 837 967 FBU. |

La Cour estime que toute convention comportant une clause débit d'office devrait être connue d'avance par l'OTBU, comptable principal de l'Etat pour lui permettre d'en assurer le suivi en

⁵ Trois billets à ordre ont été émis en faveur de la société INTERPETROL. Il s'agit des billets suivants :

- billet à ordre n°03/BO/2007 : 1 729 796 335 FBU ;
- billet à ordre n°02/BO/2007 : 3 000 000 000 FBU ;
- billet à ordre n°01/ BO/2007 : 4 000 000 000 FBU.

procédant à la régularisation comptable et périodique. Cela devrait lui permettre également de maîtriser le niveau de trésorerie de l'Etat.

8. Les difficultés de trésorerie de l'Etat font que l'article qui précise que les engagements en cours d'exercice doivent avoir été clôturés à la fin du mois d'octobre n'est plus respecté.

9. Des dépenses non budgétairement prévues, donc hors budget, ont été payées par le Ministre des Finances sur le Compte Général du Trésor, des fois des billets à ordre et sans l'aval de l'Ordonnateur-Trésorier du Burundi (OTBU), gestionnaire de ce compte.

10. Des dépenses sur les comptes extrabudgétaires ont été effectuées notamment dans l'affaire INTERPETROL. Les comptes utilisés ont été fermés au profit d'un autre compte extrabudgétaire (compte « droits d'administration et des dossiers ») au lieu que ce soit au profit du Compte Général du Trésor comme le recommandaient les institutions de Bretton Woods. Il s'agit d'une irrégularité grave.

11. Le Ministre des finances n'a pas encore réussi à opérer les réformes envisagées dans le cadre du FMI et de la Banque Mondiale (transfert de la gestion de la solde du Ministère de la Fonction Publique à celui des Finances) ou recommandées par la Cour des comptes (la clarification du rôle du Comptable principal du Budget Général de l'Etat qui ne devrait pas se confondre avec celui de l'OTBU précisé par le Règlement Général de la Comptabilité publique de l'Etat).
